

inconcevable que nous puissions décider d'accepter, à l'avenir, d'autres immigrants appartenant à une nation ennemie, et pourtant, si nous n'adoptions pas de mesure spéciale pour interdire à ces immigrants l'entrée du pays, il nous en arriverait assurément. Or, nos soldats ne veulent absolument pas que nous en acceptions, et je suis de leurs avis. Peu importe que ce pays se développe vite ou lentement, il faut avant tout, qu'il reste britannique. Après avoir repoussé les Allemands en France, nos soldats ne toléreront pas que nous fassions entrer de ces gens-là au pays par une porte secrète.

Toutes les mesures énumérées tendent à faire régner en Canada un état de choses plus supportable pour toutes les classes de sa population, et il y a lieu de féliciter le Gouvernement de travailler résolument dans ce sens.

Il est essentiel que nous nous représentions parfaitement le sentiment de malaise qui règne dans l'univers entier, l'esprit d'émancipation, le désir de nouveauté qui luttent avec succès contre l'autorité constituée et se propagent de pays en pays comme par enchantement. M'est avis que ce phénomène n'a pas de quoi nous alarmer.

Nous devons supposer que l'évolution de la société suit une marche ascendante. Au lieu de nous attarder à défendre les institutions anciennes nous devons nous appliquer à guider l'esprit nouveau, et à adopter promptement les moyens pratiques d'améliorer le sort de toutes les classes de la société. Je considère que le travail de reconstruction ne devra pas s'arrêter lorsque nous aurons atteint le degré de stabilité qui existait avant la guerre: nous avons le devoir de profiter des leçons et des inspirations de la guerre et notre population doit bénéficier des sacrifices qu'elle s'est imposés depuis quatre ans.

Malheureusement, nous avons vu surgir en Russie une doctrine qui constitue une véritable menace pour la civilisation. Elle tend à ruiner les industries, à abolir les institutions représentatives pour les remplacer par un régime autocratique et stérile, au profit d'une seule classe. A mon point de vue, cette doctrine est aussi dangereuse que celle que nous avons combattue pendant quatre ans. Le Canada a heureusement échappé à ce péril, mais si ce dernier venait à faire son apparition parmi nous, nous devrions être préparés à le conjurer et à l'éloigner aussi complètement et aussi énergiquement que nous avons écrasé l'autocratie allemande, parce que nos institutions représentatives et la civilisation en

sont également menacées. Nos soldats revenus du front ont déjà donné la preuve qu'ils sont foncièrement opposés à cette doctrine et que nous pouvons compter sur leur concours pour combattre le fléau, si jamais le Canada en est menacé.

La question la plus pressante qui sollicite l'attention du Gouvernement est celle de la démobilisation et de la réinstallation des soldats dans la vie civile. Tout ardue qu'elle soit, cette tâche, je n'en doute pas, sera entreprise avec joie. Le pays reconnaissant voudra faire tout ce qu'il est raisonnablement possible de faire pour venir en aide aux soldats. Je crois pouvoir affirmer avec assurance que tout ce que demande le soldat revenu du front c'est de pouvoir reprendre sa place dans notre vie économique et sociale, sans avoir à souffrir des inconvénients résultant de ses services d'outre-mer. Ce désir me paraît très raisonnable et le soldat s'attend à se qu'il soit exaucé. En dehors de cette considération, le soldat ne demande qu'à devenir un aussi bon citoyen en temps de paix qu'il a été un bon patriote en temps de guerre.

Le Gouvernement s'est activement occupé de la solution de ce problème, et je considère que le département chargé de la réinstallation du soldat dans la vie civile a fait un excellent travail. D'ailleurs, les différentes décisions prises sont constamment améliorées et le travail devient de jour en jour plus effectif. Il faut cependant apporter le plus grand soin à s'assurer à ce que le soldat soit traité avec justice et n'ait pas à se repentir d'avoir fait du service outre-mer. Notre population ne souffrira pas qu'on fasse moins.

Il ne nous faut pas oublier que les soldats sortent d'un régime extrêmement simplifié, où les changements nécessaires se faisaient presque instantanément, en vertu d'une direction unique et qu'ils passent maintenant sous le régime plus compliqué et nécessairement plus lent de l'administration civile, où la satisfaction de leurs désirs et même la reconnaissance de leurs droits indéniables devront subir des retards inévitables. Il est possible que les vétérans habitués à une discipline simple, formelle et rapide exercent une influence salubre sur certains départements administratifs et sur notre mode de vie en générale.

Le Gouvernement devra prendre toutes les mesures nécessaires pour que nos soldats n'aient pas à subir de retards inutiles et irritants, vu qu'ils ont hâte de compléter le plus rapidement possible leur réinstallation dans la vie civile. Epargnons-leur les formalités et les retards vexatoires. De sim-